SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE GENDARMERIE

Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 022-200064699-20260611-DEL2026_SIVU_1-DE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GENDARMERIE

SEANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le onze juin, à onze heures, les membres du Syndicat intercommunal de gendarmerie de **PLOUBALAY**, légalement convoqués le cinq mai, se sont réunis à la mairie de Ploubalay.

Le plus âgé des membres présents, Jean-Claude ALLAIN, a pris la présidence de l'assemblée et a invité le conseil syndical à procéder à l'élection du président.

Présents : Marianne Daignan, Anne-Sophie Chalmel, Mikael Bonenfant, Didier Maze, Jean-Claude Allain, Philippe Hingan, Rémi Lemeur, Olivier Bedane.

Absents excusés : Grégory Pardo, Thierry Ledaguenel.

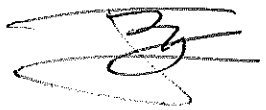
OBJET : Election du Président.

Est candidat à la présidence du Syndicat intercommunal de gendarmerie du canton de Ploubalay :

- Mikael Bonenfant, délégué de la commune du Beaussais-sur-Mer.

Mikael Bonenfant est élu à l'unanimité des suffrages exprimés, il est proclamé Président du syndicat intercommunal de gendarmerie de Ploubalay et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Pour copie conforme,
le Président,



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GENDARMERIE
BP 1 Rue Ernest Rouxel
22650 PLOUBALAY

Certifié exécutoire compte tenu de la
publication en Mairie de Beaussais-sur-Mer,
le 18/06/2026 et de la transmission
au représentant de l'Etat, le 18/06/2026